



- Opérations de paix : nécessité d'accroître les ressources de l'ONU et de trouver des solutions aux problèmes difficiles et de plus en plus complexes associés au déploiement de personnel qualifié, y compris des Canadiens, dans le cadre de ses missions de paix. La priorité va à l'amélioration de la formation donnée aux experts civils et militaires, ainsi qu'au développement des capacités des forces de police locales dans les régions déchirées par des conflits.
- Prévention des conflits : nécessité de renforcer les ressources de la communauté internationale pour prévenir ou résoudre les conflits, et de donner aux populations locales les moyens de gérer les différends sans violence. La priorité va aux systèmes d'alerte rapide, aux missions d'établissement des faits, aux efforts de négociation et de médiation, à l'action de groupes de personnalités éminentes et d'envoyés extraordinaires, ainsi qu'à des mesures et sanctions ciblées pour contrôler le trafic des armes de petit calibre.
- Gouvernance et responsabilisation : nécessité de favoriser la responsabilisation des institutions publiques et privées vis-à-vis les normes établies en matière de démocratie et de droits fondamentaux. La priorité va à la création de la Cour pénale internationale (CPI) pour veiller à ce que les criminels de guerre soient tenus responsables de leurs actes. Nous nous employons à réformer le secteur de la sécurité dans certains pays et à réduire la corruption officielle et d'autres formes d'abus commis par les institutions publiques ailleurs. Nous cherchons en outre à promouvoir le développement de la démocratie dans les régions menacées ou qui se relèvent de conflits violents.
- Sécurité publique : nécessité de mettre en place, à l'échelle internationale, les ressources, capacités et outils nécessaires pour faire échec à la menace de plus en plus grave que pose la montée de l'activité transnationale des organisations criminelles. La priorité va à la lutte contre les coalitions criminelles et contre le trafic des stupéfiants, le terrorisme et autres menaces à la sécurité publique.

Maintien de la paix et consolidation de la paix

- ☐ Le maintien de la paix — un aspect important du patrimoine national du Canada — témoigne de nos valeurs fondamentales comme peuple. Forts de 50 ans d'expérience dans ce domaine, nous sommes maintenant réputés pour notre contribution au maintien de la paix partout dans le monde.